



UE 2020 : pas de financement de l'UE en l'absence de résultats

La stratégie UE 2020 devrait se concentrer sur la réduction du chômage, une meilleure coordination des politiques économiques et une gouvernance économique renforcée comportant des règles contraignantes, insiste le Parlement, ce mercredi. Les députés estiment en outre que le financement communautaire de l'UE doit être subordonné à des résultats et à la compatibilité avec les objectifs de la stratégie.

Avec une baisse du PIB de 4% et un chômage de plus de 23 millions, la stratégie UE 2020 doit fournir une réponse efficace à la crise économique et financière, estiment les députés dans une résolution adoptée ce mercredi par 462 voix pour, 140 voix contre et 58 abstentions.

Le Parlement demande à la Commission de proposer de nouvelles mesures, et d'éventuelles sanctions à l'encontre des États membres qui ne mettent pas en œuvre la stratégie Europe 2020 ainsi que des incitations au profit des États membres qui le font.

La résolution indique également que "les financements de l'Union européenne en vue d'atteindre les objectifs de l'UE2020 devraient être subordonnés à des obligations de résultats et à la compatibilité avec les objectifs de la stratégie Europe 2020".

Une gouvernance européenne plus forte

Le Parlement se félicite de la décision du Conseil européen de définir un nombre plus limité "d'objectifs plus clairs et plus réalistes, qui soient plus quantifiables".

Les députés rappellent les prérogatives et le rôle essentiel du Parlement européen dans la mise en œuvre de la stratégie 2020. La résolution plaide pour un accord interinstitutionnel contraignant en vue d'éviter que le Conseil ne décide unilatéralement.

La stratégie de Lisbonne a échoué en raison de l'absence d'incitations efficaces et d'instruments contraignants au niveau de l'Union européenne, estiment les députés.

Par conséquent, le Conseil européen est instamment invité à renoncer à la "méthode ouverte de coordination", fondée sur "l'échange des meilleures pratiques" et "la pression exercée par les pairs" dans le domaine de la politique économique et encouragé à recourir à toutes les dispositions prévues dans le traité de Lisbonne, afin de coordonner les réformes économiques et les plans d'action des États membres.

La question cruciale du chômage

Le chômage est une question essentielle du débat actuel dans le contexte de la crise, font observer les députés. Pour pouvoir faire face au problème d'un chômage important et croissant, l'Union européenne doit mettre en œuvre un agenda social ambitieux, y compris la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, la réduction des taux de décrochage scolaire, le développement de l'apprentissage tout au long de la vie et la lutte contre la discrimination, ajoutent les députés.

Communiqué de presse

Les États membres sont invités à s'attaquer au chômage des jeunes en créant plus de possibilités de formation et de stages tout en les protégeant contre les pratiques abusives en matière d'emploi. Les députés exhortent en outre la Commission à proposer une stratégie de lutte contre le chômage des jeunes.

Une meilleure coordination des politiques économiques

Le Parlement estime également nécessaire de développer une plus grande cohérence entre des stratégies qui se superposent, comme la stratégie de développement durable et le pacte de stabilité et de croissance.

Les députés souhaitent renforcer la coordination entre les pays au sein de l'UEM, estimant que les problèmes dans la zone euro requièrent une solution européenne et déplore l'absence de mécanismes visant à préserver la stabilité de l'euro.

La consolidation budgétaire et les politiques économiques doivent être étroitement coordonnées pour générer la croissance et l'emploi, et assurer la future stabilité de l'euro. Les députés regrettent l'absence de mécanismes visant à préserver la stabilité de l'euro, ils soulignent également la nécessité d'une structure de surveillance de l'UE forte de toutes les institutions financières.

Le Conseil et la Commission devraient présenter des propositions visant à parachever le marché intérieur. En particulier, la Commission devrait mettre davantage l'accent sur la promotion et le soutien des petites et moyennes entreprises (PME), étant donné qu'elles créent la plupart des emplois.

Enfin, le Parlement affirme que le budget actuel de l'UE ne permet pas de relever les défis du 21^{ème} siècle, et il invite instamment la Commission à maintenir l'objectif d'investir 3% du PIB en recherche et développement (R&D).

Contact :

John SCHRANZ

Unité Presse

BXL: (00 32) 228 44264

EMAIL: john.schranz@europarl.europa.eu

Nora CHAAL

EMPL

BXL: (+32) 2 28 31151

STR: (+33) 3 881 74005

PORT: (+32) 498 98 34 02

EMAIL: empl-press@europarl.europa.eu

Fabienne GUTMANN-VORMUS

FR

BXL: (+32) 2 28 40650

STR: (+33) 3 881 72649

PORT: (+32) 498 98 33 29

EMAIL: presse-fr@europarl.europa.eu